

## ■ ■ Les résidus de l'industrie du poisson valorisés



Copalis, coopérative spécialisée dans la valorisation intégrale des coproduits du poisson, et Agriopale Services, spécialisée dans la valorisation de résidus organiques, se sont associées pour créer le GIE Capénergie. Ce projet basé sur la zone portuaire de Boulogne-sur-Mer vise la collecte de résidus organiques et de déchets verts dans un rayon de 3 km et leur valorisation par méthanisation. L'unité de production de biogaz permettra de générer 25 000 MWh par an, répartis en vapeur qui sera réutilisée par Copalis, en eau chaude consommée par l'industrie agroalimentaire ou en électricité réinjectée sur le réseau.

## ■ ■ Une faillite provoquée ?

En 2005, Samsonite cédait son site d'Hénin-Beaumont à une société luxembourgeoise qui devait reconverter l'activité dans la fabrication de panneaux photovoltaïque, mais en février 2007 l'affaire a été liquidée et les 205 salariés mis au chômage. Alors que le procès des six prévenus, accusés d'avoir provoqué la banqueroute de l'usine en détournant plus de 2 millions d'euros, vient de s'achever, le parquet a requis de la prison ferme contre les repreneurs (trois ans ferme pour Jean-Michel Gouletquer et deux ans ferme pour Jean-Jacques Aurel). La décision sera rendue le 8 juin 2009.

© Bodoklecksel

## À LIRE

### Rejets industriels et sites de production

Édipol, 540 pages, 220 €



Véritable tableau de bord de la réalité environnementale de l'industrie française, l'édition 2009 de cet ouvrage contient les données statistiques des rejets polluants de 2 200 sites de production entre 2004 et 2006. La deuxième partie présente une fiche d'identité pour chaque site industriel cité (raison sociale, code NAF, liste des polluants, classification Seveso, etc.), en les regroupant par grande région administrative. Enfin, la troisième partie décrypte la directive Seveso et liste les 1200 établissements industriels français concernés par le dispositif. En bonus, un dictionnaire abrégé de l'environnement et un index alphabétique des établissements cités.

### Le guide du développement durable en entreprise

Patrick Widloecher et Isabelle Querne, éditions Eyrolles et Les Échos, 240 pages, 20 €

Les auteurs présentent le développement durable comme un levier de réussite pour l'entreprise. Avec ses nombreux exemples, l'ouvrage se veut un outil pragmatique destiné à tous les acteurs qui veulent mettre en place des stratégies de développement durable dans leur entreprise et bénéficier de "ce facteur d'innovation, de motivation et de réduction des coûts".



### Un baril de pétrole contre 100 mensonges

Thomas Porcher, Res Publica, 205 pages, 19 €

Après avoir détaillé le fonctionnement du marché du pétrole, le jeune auteur, docteur en économie qui aurait conseillé des sociétés pétrolières, pointe les évolutions à venir : augmentation démographique, développement des pays émergents, raréfaction du pétrole, pollution et changement climatique... Les gouvernements vont sensibiliser à la lutte contre le gaspillage, «entraînant une forte baisse de la consommation dont les industries de biens de consommation seront victimes. L'industrie globale va devoir s'adapter au nouveau mode de consommation ; l'ère de la production de masse de produit à faible prix et jetable sera révolue et on assistera au retour des valeurs de qualité et de longévité d'un produit.» Il ose ensuite quelques prévisions : abandon des emballages, généralisation des véhicules électriques, fruits exotiques et tourisme aérien comme produits de luxe, éthanol uniquement au Brésil, réduction du temps de travail pour s'adapter à la baisse de la production, retour de l'État-Providence, règne absolu de l'Arabie Saoudite en 2050 et... troisième guerre mondiale. Il faut agir, vite.



### Et pour quelques degrés de plus...

Christian de Perthuis, Pearson Éducation France, 306 pages, 24 €



Ce livre, destiné en premier lieu à éclairer les enjeux de la conférence de Copenhague prévue pour décembre 2009, porte finalement une ambition autrement plus épaisse. L'auteur, directeur de la Mission Climat de la Caisse des Dépôts de 2005 à 2008, propose un new deal énergétique et économique basé sur les principes suivants : renoncer à l'usage gratuit de l'atmosphère et utiliser la rente carbone pour opérer des transferts financiers vers les pays du Sud, au nom de l'équité. Une révolution extrêmement bien documentée.